RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

depp
Statistique publique de l'éducation

Évaluations 2026
Repères CP

Résultats nationaux

Stéphanie Le Breton, Chloé Mellet, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Thomas Euzéby, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Maude Mathieu, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

Série Études
Document de travail n° 2026-E19
Novembre 2026

Évaluations 2026
Repères CP

Résultats nationaux

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Auteurs
Stéphanie Le Breton, Chloé Mellet, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Thomas Euzéby, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Maude Mathieu, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↘ Synthèse

À la rentrée 2026, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques pour la neuvième année successive.

Par rapport à 2025, les résultats sont stables pour toutes les compétences de français et de mathématiques.

Par rapport à 2019, la réussite des élèves est en hausse pour deux compétences en français (« connaître le son des lettres » et « comprendre des mots entendus »), deux compétences en mathématiques (« comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers ») et stable pour les autres compétences comparables.

Les compétences les mieux maîtrisées en 2026 concernent, en français, la compréhension de textes et de phrases entendus, la connaissance du son des lettres, ainsi que la manipulation de phonèmes et de syllabes. La connaissance du nom des lettres est la compétence la moins bien maîtrisée. En mathématiques, les compétences de lecture et d'écriture de nombres entiers sont les mieux maîtrisées tandis que la résolution de problèmes présente le taux de réussite le plus faible.

En 2026, les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées.

En français, la compétence « comprendre des mots entendus » est celle avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP. L'écart de performance le plus faible concerne la connaissance du son des lettres.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour toutes les compétences évaluées en français.

Entre 2019 et 2026, les écarts de performances en français entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour toutes les compétences, à l'exception de « comprendre des mots entendus », pour laquelle l'écart diminue.

En mathématiques, la résolution de problèmes est la compétence pour laquelle l'écart de performance est le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP. L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « lire des nombres entiers ».

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances en mathématiques entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour toutes les compétences évaluées.

Entre 2019 et 2026, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables en mathématiques pour deux des quatre compétences comparables. Ils diminuent pour « comparer des nombres entiers » et « écrire des nombres entiers ».

En 2026, les filles présentent, comme les années précédentes, de meilleures performances que les garçons en français pour l'ensemble des compétences évaluées en début de CP. En mathématiques, elles obtiennent également de meilleurs résultats pour quatre des six compétences évaluées. Leurs performances sont comparables à celles des garçons pour les compétences « comparer des nombres » et « placer un nombre sur une ligne graduée ». Les écarts filles-garçons sont moins prononcés en mathématiques qu'en français.

Entre 2025 et 2026, ces écarts sont stables pour toutes les compétences. Par rapport à 2019, ils demeurent stables pour toutes les compétences de mathématiques et se réduisent pour quatre des six compétences comparables de français : « comprendre des mots entendus », « connaître le son des lettres », « manipuler des phonèmes » et « manipuler des syllabes ».

SOMMAIRE

↘ Synthèse 5

↘ 1. Introduction 9

↘ 2. Contenu 11

2.1 Méthodologie 11

2.1.1 Les concepteurs 11

2.1.2 Processus de construction 11

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats 11

2.1.4 Domaines évalués en 2026 12

2.1.5 Comparabilité 14

2.1.6 Les expérimentations 15

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées 15

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CP 15

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers) 16

2.2.1 Méthodologie 16

2.2.2 Processus et principes 16

2.2.3 Description 16

2.2.4 Communication 19

↘ 3. Détermination des seuils 20

3.1 Méthodologie mise en œuvre 20

3.2 Données mobilisées 21

3.3 Seuils retenus 22

↘ 4. Résultats 23

4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CP 23

4.1.1 CP français, résultats 2026 23

4.1.2 CP mathématiques, résultats 2026 24

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019 25

4.1.3.1 Français 25

4.1.3.2 Mathématiques *26*
4.2 Résultats selon le sexe **27**
4.2.1 CP français, résultats 2026 selon le sexe 27
4.2.2 CP mathématiques, résultats 2026 selon le sexe 28
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe 29
4.2.3.1 Français *29*
4.2.3.2 Mathématiques *30*
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement **32**
4.3.1 CP français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 32
4.3.2 CP mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 33
4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le secteur d'enseignement 34
4.3.3.1 Français *34*
4.3.3.2 Mathématiques *37*
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants de CP 42
5.1 Participation **42**
5.2 Résultats **43**
5.2.1 Communication 43
5.2.2 Logistique 45
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences 46
5.2.4 Passation des épreuves 47
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves 48
5.2.6 Restitution des acquis des élèves 49
5.2.7 Bilan 50
↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école 52
6.1 Participation **52**
6.2 Résultats **52**
6.2.1 Communication et logistique 52
6.2.2 Portail et restitutions 54
6.2.3 Exploitation des évaluations 55
6.2.4 Bilan 56
↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN) 58
7.1 Participation **58**
7.2 Résultats **58**
7.2.1 Communication et logistique 58

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences..... 60
7.2.3 Portail et restitutions..... 62
7.2.4 Pilotage et formation..... 64
7.2.5 Bilan..... 66

Références des publications de la DEPP.....68

↘ ANNEXE I.....72

↘ ANNEXE II.....73

↘ 1. Introduction

En septembre 2026, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 30 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CP, 717 000 élèves ainsi ont été évalués, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. Il s'agit de la neuvième édition de ce dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la quatrième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la troisième édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année, et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans les domaines suivants :

Acquérir le langage oral

- Comprendre des mots entendus
- Comprendre des phrases entendues
- Comprendre un texte entendu

Passer de l'oral à l'écrit : se préparer à apprendre à lire

- Manipuler des syllabes
- Manipuler des phonèmes
- Connaître le nom des lettres
- Connaître le son des lettres

En mathématiques, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans les domaines suivants :

Découvrir les nombres

- Dénombrer des collections
- Lire des nombres entiers
- Écrire des nombres entiers
- Comparer des nombres
- Placer un nombre sur une ligne graduée

Utiliser les nombres pour résoudre des problèmes

- Résoudre des problèmes

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale.

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items sont plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de prendre une photographie des compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie, département, circonscription et école.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères* CP qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2026. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les résultats de l'édition 2026 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

↘ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CP a eu lieu en septembre 2018. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en mai 2018 sur le niveau précédent.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou partiellement modifiés) aux évaluations nationales *Repères* CP ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP.

2.1.2 Processus de construction

La DEPP et le CSEN, accompagnés de la DGESCO et de l'IGÉSR, ont défini le cadre de l'évaluation. En 2026, les épreuves sont adossées aux programmes de français et de mathématiques des cycles 1 et 2 (*BO n°41 du 31-10-2024*). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se sont déroulées en début d'année scolaire entre le 7 et le 18 septembre 2026. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective. En 2026, en début de CP, l'évaluation se compose de trois séquences collectives en français (11 minutes, 7 minutes et 8 minutes) ainsi que de deux séquences collectives en mathématiques (9 minutes et 10 minutes).

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site education.gouv.fr via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école et par circonscription sont disponibles sur Archipel, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants.

2.1.4 Domaines évalués en 2026

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères* CP lors de l'année scolaire 2026-2027.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2026-2027

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Lecture	Manipuler des syllabes	■					
	Manipuler des phonèmes	■	▒				
	Connaître le nom des lettres	■					
	Connaître le son des lettres	■	▒				
	Lire à voix haute des mots		▒	▒			
	Lire à voix haute un texte		▒	▒	▒	▒	▒
	Comprendre des phrases lues		▒	▒	▒		
	Comprendre un texte lu			▒	▒	▒	▒
Écriture	Écrire des syllabes dictées		▒	▒			
Oral	Comprendre des mots entendus	■		▒			
	Comprendre des phrases entendues	■	▒	▒	▒		
	Comprendre un texte entendu	■			▒	▒	▒
Vocabulaire	Savoir trouver des synonymes				▒	▒	▒
	Savoir trouver des mots de la même famille				▒	▒	▒
	Écrire des mots dictés		▒	▒	▒	▒	▒
Grammaire et orthographe	Identifier les principaux constituants de la phrase				▒	▒	▒
	Différencier les principales classes de mots				▒	▒	▒
	Accorder au sein du groupe nominal				▒	▒	▒
	Identifier la relation sujet-verbe					▒	
	Mémoriser des temps de conjugaison				▒	▒	▒
	Accorder le sujet et le verbe						▒

Lecture : la compétence « manipuler des syllabes » a été évaluée en début de CP en 2026.
Source : DEPP, Repères CP.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Dénombrer des collections						
	Lire des nombres entiers						
	Écrire des nombres entiers						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive						
	Comparer des nombres						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Lire des fractions et des nombres décimaux						
	Savoir interpréter et représenter des fractions						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Poser et effectuer des opérations						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Résoudre des problèmes						

Lecture : la compétence « dénombrer des collections » a été évaluée en début de CP, en début de CE1 et en début de CE2 en 2026.
Source : DEPP, Repères CP.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères* CP 2026 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français. Les libellés des compétences ont été modifiés dans un objectif de mise en cohérence avec les nouveaux programmes. En mathématiques, un exercice a été supprimé et un exercice a été modifié dans le même objectif. La comparabilité d'une année sur l'autre est ainsi maintenue pour les compétences évaluées les années précédentes et qui n'ont pas été supprimées.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2025 et 2026

Français CP					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Oral	Comprendre des mots entendus	15			Néant
	Comprendre des phrases entendues	14			Néant
	Comprendre un texte entendu	11			Néant
Lecture	Manipuler des syllabes	15			Néant
	Manipuler des phonèmes	15			Néant
	Connaître le nom des lettres	10			Néant
	Connaître le son des lettres	7			Néant
Mathématiques CP					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Dénombrer des collections	8			Néant
	Lire des nombres entiers	10			Néant
	Écrire des nombres entiers	11			Néant
	Comparer des nombres	40			Néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	6			Néant
	Résoudre des problèmes	6			**Modifications**
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage	8			**Suppression**

Lecture : la compétence « comprendre des mots entendus » a été évaluée sur 15 items en début de CP en 2025 et en début de CP en 2026.
Source : DEPP, Repères CP.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier avec de nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CP

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation 2026 au CP

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	131	4 015
Public EP	35	1 342
Privé	26	811
Total	192	6 168

Lecture : l'échantillon est composé de 131 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.
Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées lors de de l'expérimentation 2026 au CP

Expérimentation en CP en septembre 2026 pour *Repères* CP septembre 2027		
Mathématiques		Compétences
1	Découvrir les nombres	Dénombrer une collection d'objets
2	Se familiariser avec les motifs organisés	Compléter un motif
		Identifier la structure d'un motif
		Transcrire un motif

Lecture : l'expérimentation en CP en 2026 évalue quatre compétences en mathématiques.
Source : DEPP, Repères CP.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdité au sein du groupe de travail « Handicap » du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Caroline Huron, chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirigé par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Aïda Logan, chargée de mission académique pour la déficience sensorielle dans l'académie de Versailles ;
- Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité, etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences. Ce travail est engagé en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

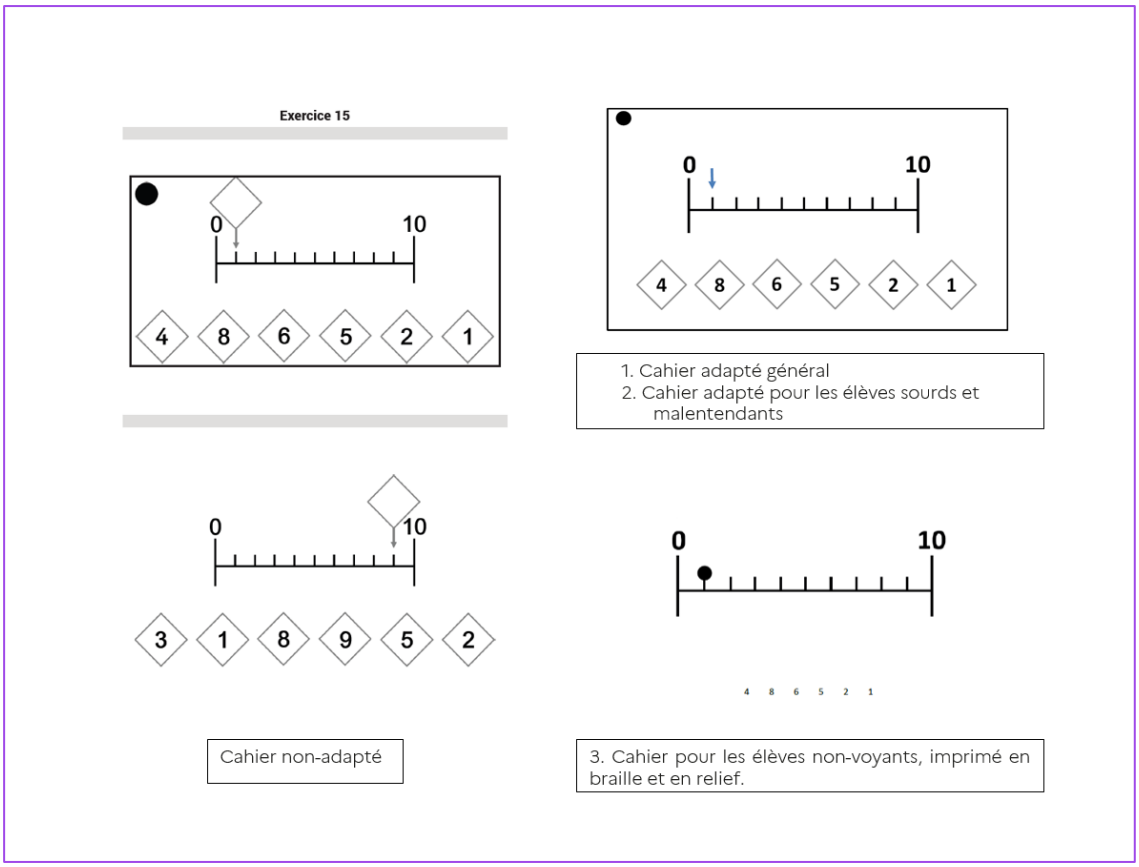
Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

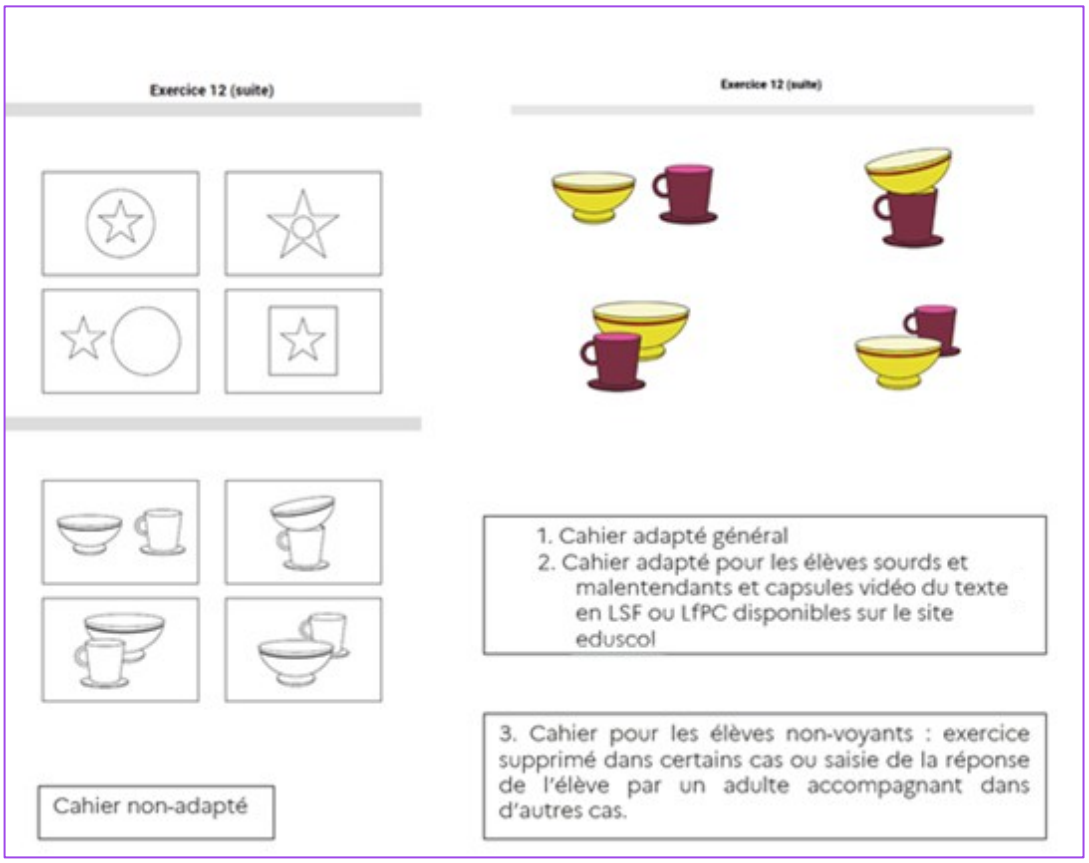
- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques



Exemples d'adaptations en français



2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages éduscol.

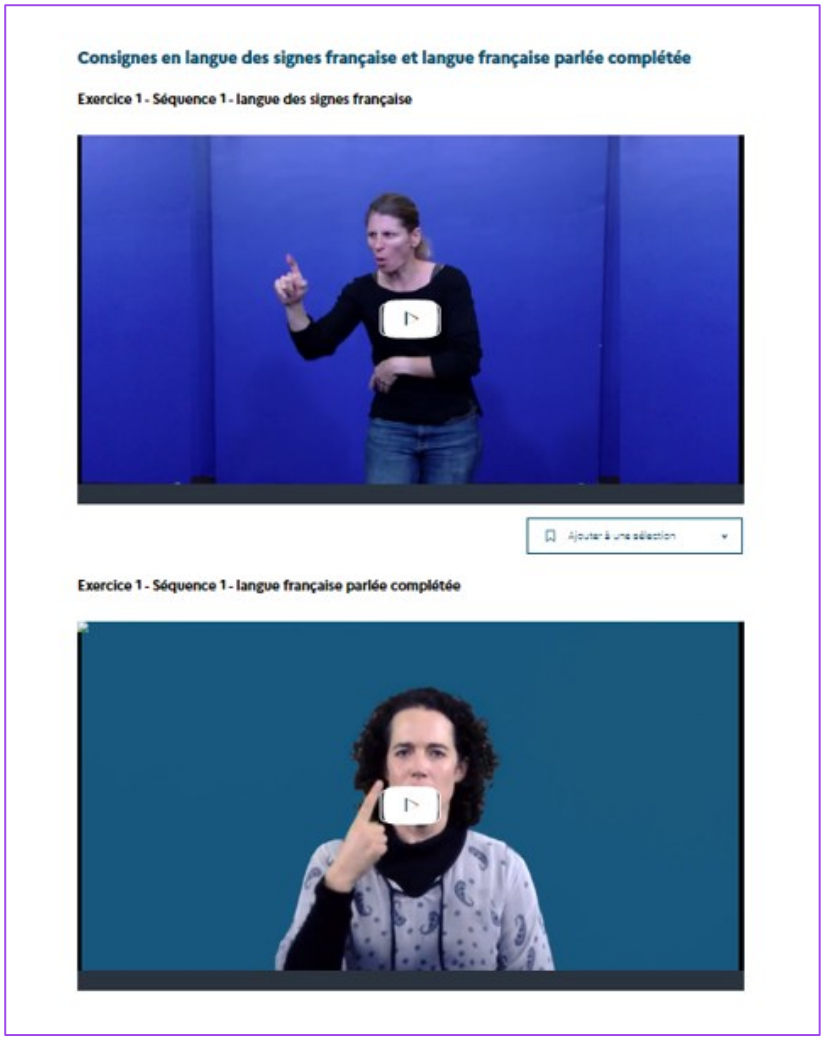
Accès aux supports CP

Cahier d'évaluation

- Cahier de l'élève
- Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1 - Tome 2
- Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants
- Cahier de l'élève - version sourds et malentendants - Tome 1 - Tome 2
- Cahier adulte accompagnant - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non-voyant

Guides pour le professeur

- Guide pour le professeur
- Guide pour le professeur - version adaptée
- Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants
- Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants
- Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers



↘ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CP est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles, pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale…) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun[1]. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la plus adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek[2].

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

[1] Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

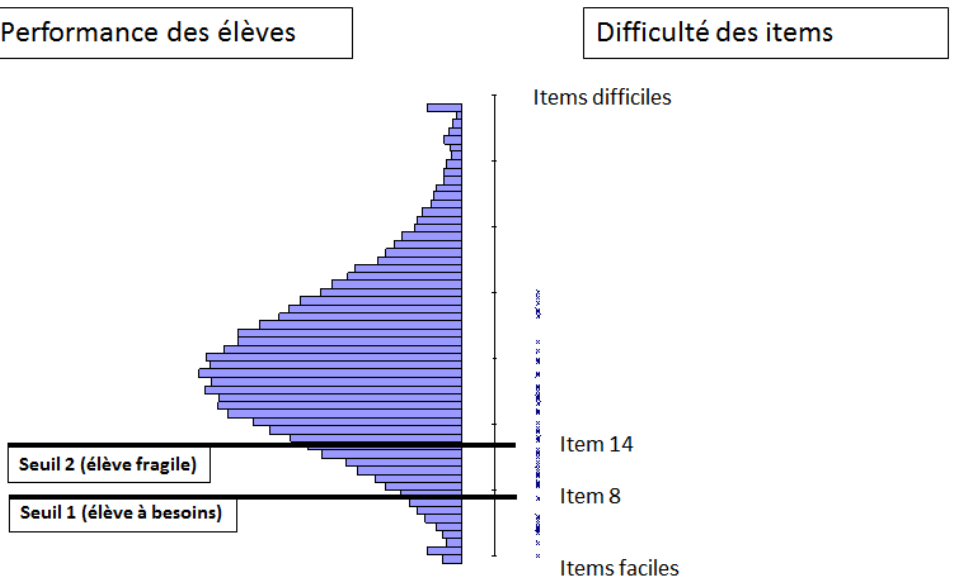
[2] Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères* CP, les contenus sont inchangés par rapport à 2025, à l'exception d'un exercice qui a été supprimé et d'un exercice dont le contenu a été modifié dans un objectif de mise en cohérence avec les nouveaux programmes. Pour les exercices dont le contenu est strictement identique, il n'est pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Les mêmes seuils qu'en 2025 sont appliqués. En revanche, pour l'exercice modifié (« résoudre des problèmes »), de nouvelles données ont été mobilisées pour déterminer les seuils de maîtrise.

La détermination du seuil de maîtrise de l'exercice modifié a été effectuée en milieu de deuxième semaine de passation. Pour définir ce seuil, la DEPP a mobilisé les données issues de la première semaine de passation des évaluations CP de 2026 sur un volume de 168 000 élèves pour cette compétence afin de garantir la représentativité des statistiques produites. Une équipe composée d'une vingtaine d'experts (enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques) a été réunie le mercredi 16 septembre 2026. Les seuils définis (tableau 5) ont ensuite été implémentés le 18 septembre 2026 dans le portail de saisie et de restitution pour assurer le retour vers les écoles dans les délais prévus.

3.3 Seuils retenus

En 2026, pour les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2025, les seuils définis en 2025 ont été repris et appliqués aux données de 2026.

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2025 et 2026

Français CP						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des mots entendus	15			Néant	6	10
Comprendre des phrases entendues	14			Néant	6	10
Comprendre un texte entendu	11			Néant	3	5
Manipuler des syllabes	15			Néant	5	8
Manipuler des phonèmes	15			Néant	2	5
Connaître le nom des lettres	7			Néant	2	4
Connaître le son des lettres	10			Néant	2	5

Lecture : la compétence « comprendre des mots entendus » a été évaluée sur 15 items en début de CP en 2025 et en début de CP en 2026. Le seuil 1 correspond à 6 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Source : DEPP, Repères CP.

Mathématiques CP						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Dénombrer des collections	8			Néant	4	6
Lire des nombres entiers	10			Néant	6	8
Écrire des nombres entiers	11			Néant	6	9
Comparer des nombres	40			Néant	6	12
Placer un nombre sur une ligne graduée	6			Néant	2	4
Résoudre des problèmes*	6			Néant	1	3

Lecture : la compétence « dénombrer des collections » a été évaluée sur 8 items en début de CP en 2025 et en début de CP en 2026. Le seuil 1 correspond à 4 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Note : *compétence dont le contenu a été modifié en 2026 mais pour laquelle les seuils restent inchangés par rapport à 2025.
Source : DEPP, Repères CP.

↘ 4. Résultats

Ces résultats de l'évaluation *Repères* CP sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 19 octobre 2026. À cette date, le taux de saisie était de 97,5 % au niveau national, mais seulement de 5,1 % pour l'académie de Toulouse. Pour une analyse détaillée, les évolutions des résultats entre 2025 et 2026, hors académie de Toulouse, sont disponibles en annexe. Ces données confirment les tendances présentées ici et ne remettent pas en cause le diagnostic global.

Les évolutions des taux de maîtrise sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 1,0 point de pourcentage.

Les écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentés lorsqu'ils sont supérieurs ou égaux à 1,0 point de pourcentage.

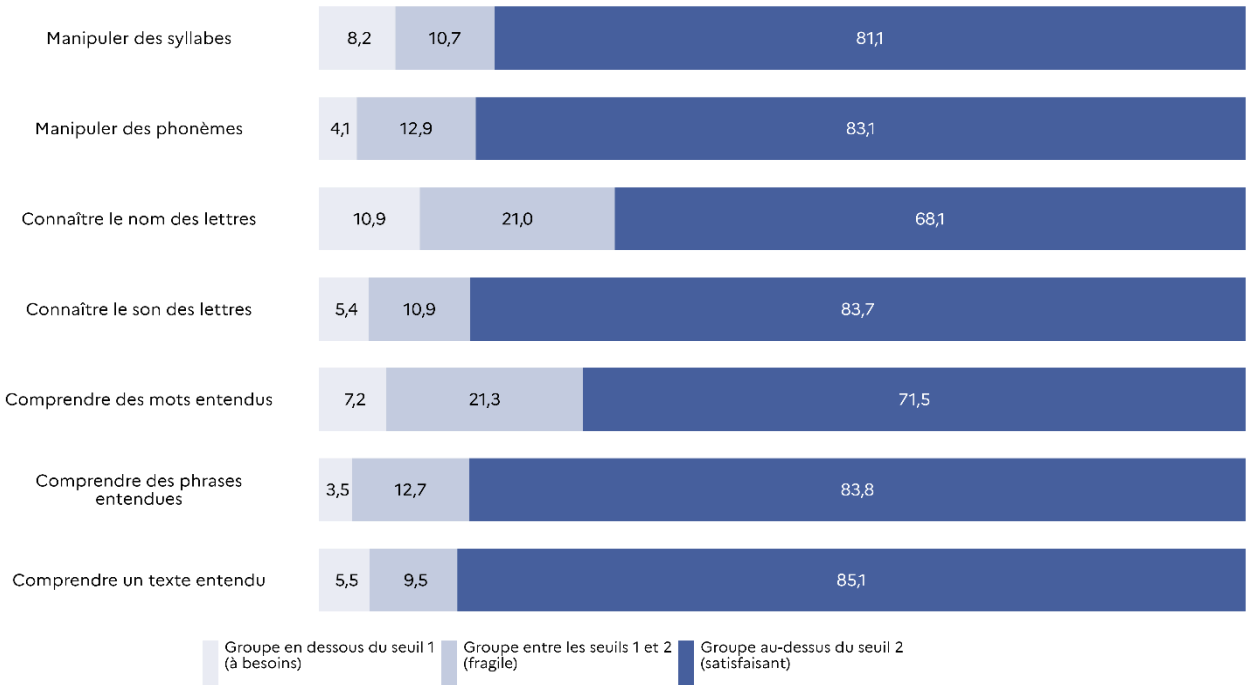
Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 0,5 point de pourcentage entre deux années successives et à 1,0 point de pourcentage sur une période plus longue.

4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CP

4.1.1 CP français, résultats 2026

La compétence la mieux maîtrisée est « comprendre un texte entendu » (85,1 %). Quatre autres compétences sont également bien maîtrisées : « comprendre des phrases entendues », « connaître le son des lettres », « manipuler des phonèmes » et « manipuler des syllabes » (respectivement 83,8 %, 83,7 %, 83,1 % et 81,1 %).
La compétence la moins maîtrisée est « connaître le nom des lettres » (68,1 %).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CP, en septembre 2026 (en %)

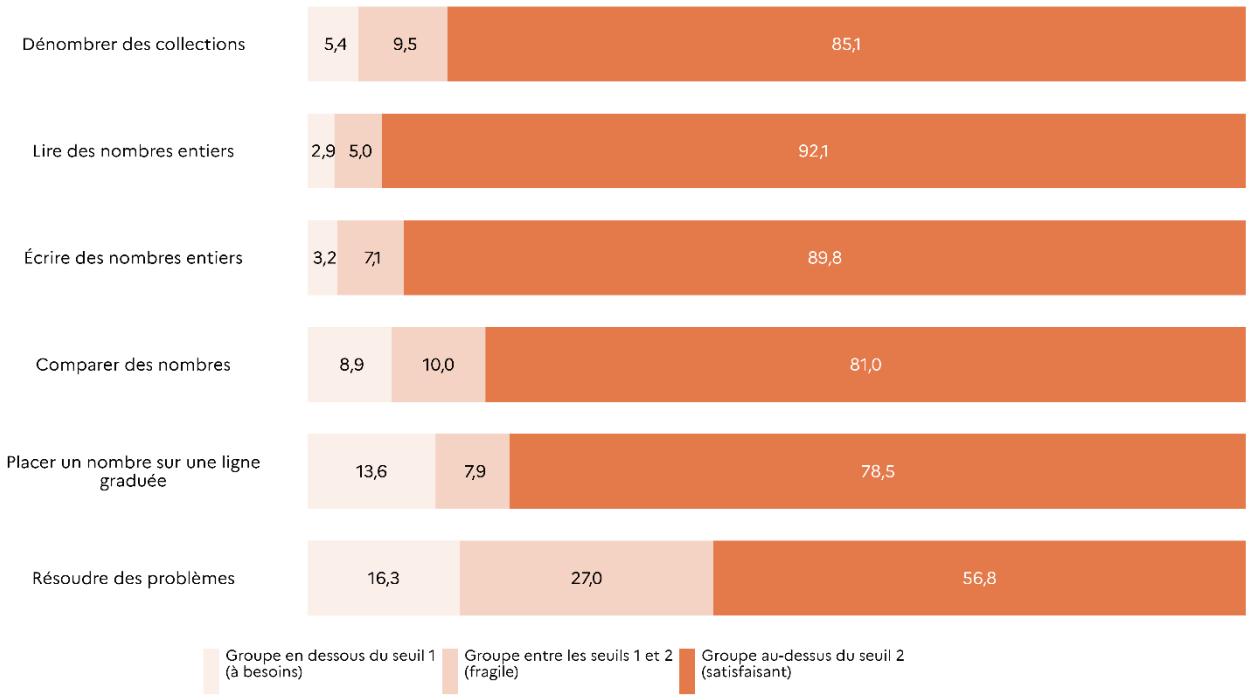


Lecture : en septembre 2026, 81,1 % des élèves évalués en début de CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « manipuler des syllabes ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

4.1.2 CP mathématiques, résultats 2026

En mathématiques, les deux compétences les mieux maîtrisées sont la lecture et l'écriture de nombres entiers (respectivement 92,1 % et 89,8 %).
La compétence la moins maîtrisée est « résoudre des problèmes » (56,8 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CP, en septembre 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 85,1 % des élèves évalués en début de CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « dénombrer des collections ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019

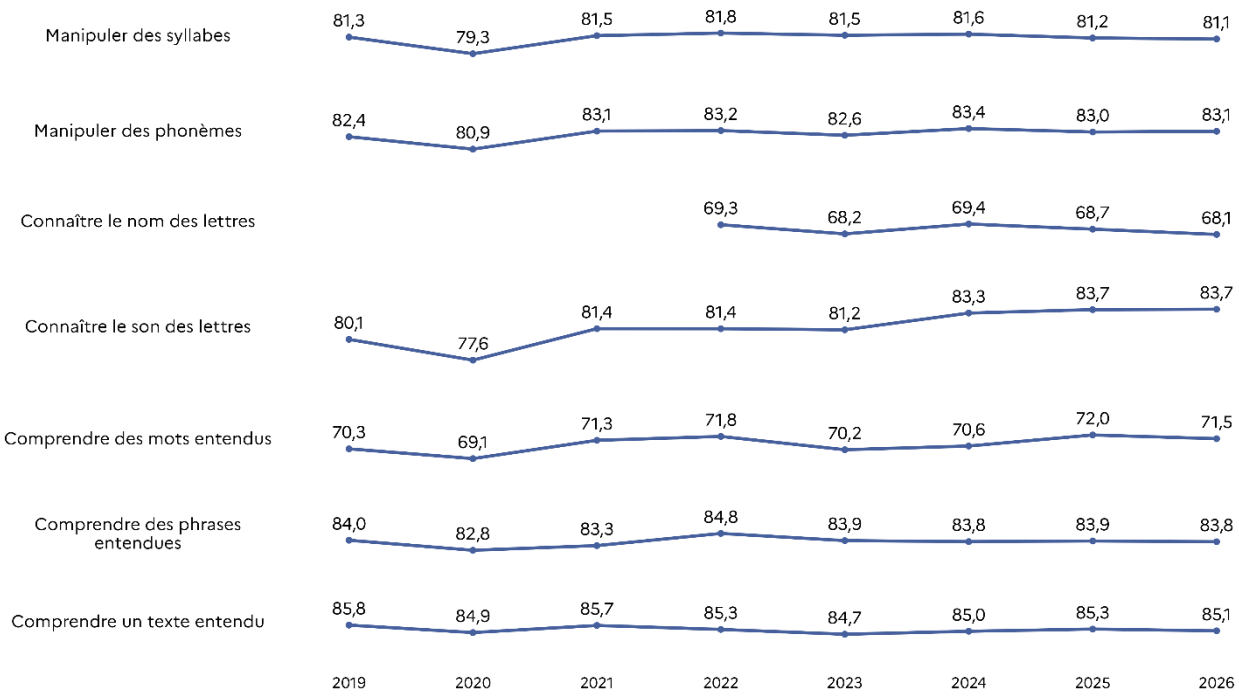
Les contenus des Repères CP 2026 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices. En mathématiques, les contenus sont strictement identiques excepté pour la compétence « résoudre des problèmes ».

4.1.3.1 Français

Entre 2019 et 2026, les performances des élèves sont stables en français sauf pour « connaître le son des lettres » et « comprendre des mots entendus » où les résultats progressent (respectivement +3,6 points et +1,2 point de pourcentage).

En 2026, par rapport à 2025, les résultats sont stables pour toutes les compétences.

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CP, entre 2019 et 2026 (en %)



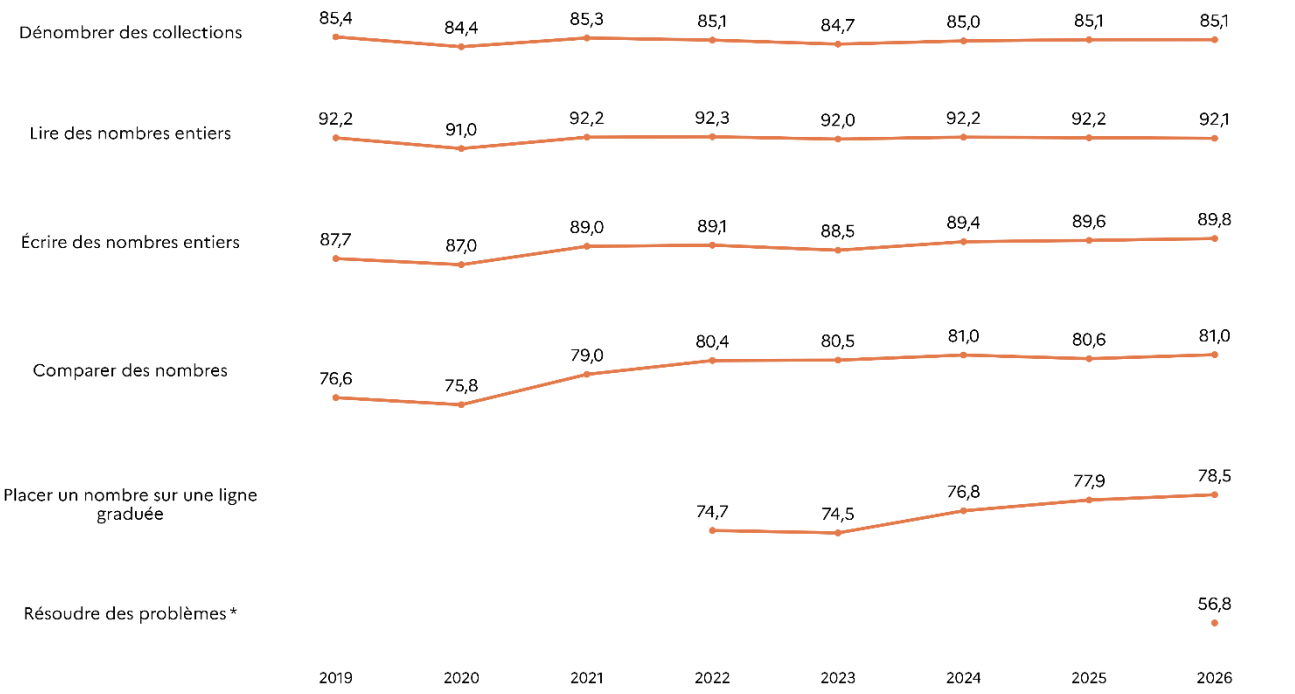
Lecture : en septembre 2026, 81,1 % des élèves évalués en début de CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « manipuler des syllabes ». Ce taux est de 81,2 % en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

4.1.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2026, les performances des élèves sont stables en mathématiques sauf pour « comparer des nombres », et « écrire des nombres entiers » où les résultats progressent (respectivement +4,5 et +2,1 points).

Entre 2025 et 2026, les résultats sont stables pour toutes les compétences.

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CP, entre 2019 et 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 85,1 % des élèves évalués en début de CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « dénombrer des collections », le même qu'en 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CP français, résultats 2026 selon le sexe

Comme les années précédentes, quelle que soit la compétence évaluée en début de classe de CP en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (entre 1,3 et 6,2 points d'écart en faveur des filles). Les écarts de taux de maîtrise satisfaisante sont les plus élevés pour la compréhension de phrases entendues, la connaissance du nom des lettres et la connaissance du son des lettres (respectivement 6,2 points, 5,7 points et 4,1 points en faveur des filles). L'écart le plus faible concerne la compréhension de mots entendus.

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CP, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Manipuler des syllabes	6,9	10,1	83,0	9,4	11,3	79,3
Manipuler des phonèmes	3,2	12,0	84,8	4,8	13,6	81,5
Connaître le nom des lettres	8,9	20,1	71,1	12,7	22,0	65,3
Connaître le son des lettres	4,2	9,9	85,8	6,4	11,8	81,7
Comprendre des mots entendus	6,5	21,3	72,2	7,8	21,3	70,9
Comprendre des phrases entendues	2,6	10,4	87,0	4,4	14,9	80,8
Comprendre un texte entendu	4,5	8,7	86,8	6,2	10,2	83,6

Lecture : en septembre 2026, 6,9 % des filles évaluées en début de CP sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « manipuler des syllabes ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

4.2.2 CP mathématiques, résultats 2026 selon le sexe

En début de CP, les filles présentent de meilleures performances que les garçons en mathématiques pour quatre des six compétences évaluées. Leurs performances sont comparables à celles des garçons pour les compétences « comparer des nombres » et « placer un nombre sur une ligne graduée ».

L'écart le plus élevé concerne le dénombrement de collections (2,4 points en faveur des filles).

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CP, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Dénombrer des collections	4,8	8,8	86,4	5,9	10,1	84,0
Lire des nombres entiers	2,5	4,7	92,8	3,2	5,4	91,5
Écrire des nombres entiers	2,6	6,6	90,8	3,6	7,5	88,8
Comparer des nombres	8,7	10,6	80,7	9,0	9,5	81,4
Placer un nombre sur une ligne graduée	13,5	7,7	78,8	13,7	8,1	78,3
Résoudre des problèmes	15,1	27,5	57,5	17,3	26,6	56,1

Lecture : en septembre 2026, 4,8 % des filles évaluées en début de CP sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « dénombrer des collections ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

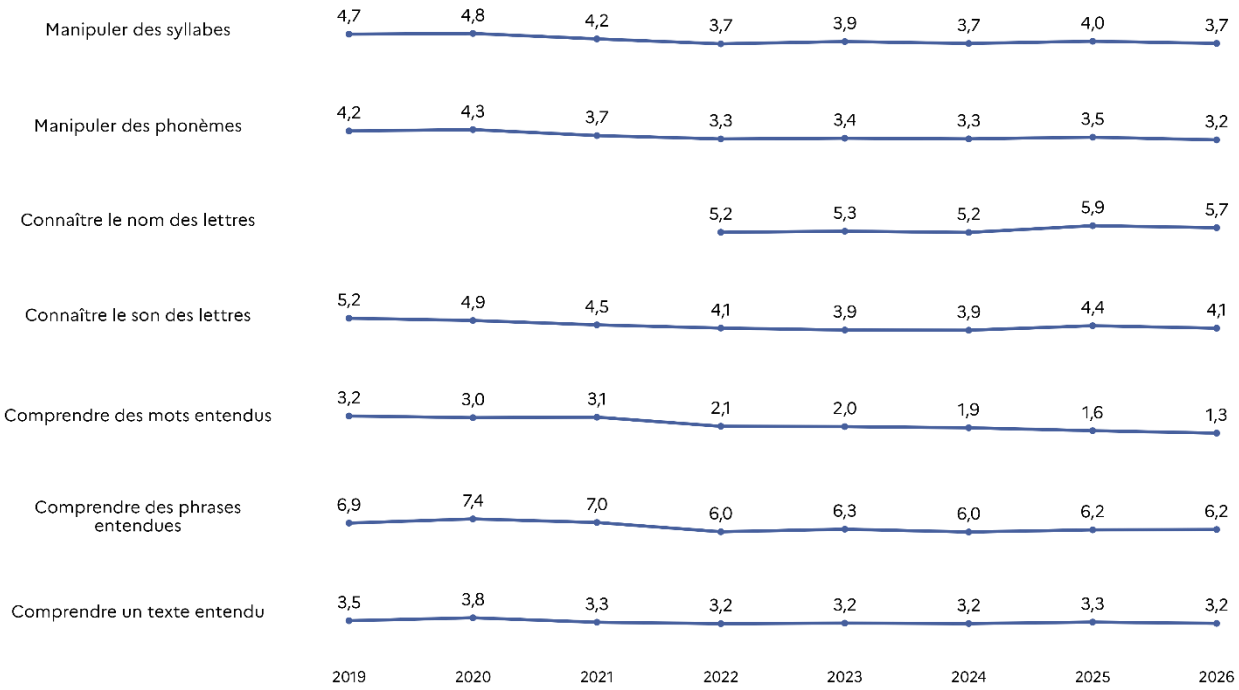
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe

4.2.3.1 Français

Entre 2019 et 2026, les écarts de performances entre filles et garçons ont diminué pour les compétences « comprendre des mots entendus », « connaître le son des lettres », « manipuler des phonèmes » et « manipuler des syllabes » (respectivement -1,9 point, -1,1 point, -1,0 point et - 1,0 point). Les écarts sont stables pour les deux autres compétences comparables.

Entre 2025 et 2026, en français, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences.

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre filles et garçons, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « manipuler des syllabes », l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 3,7 points en faveur des filles, contre 4,0 points en 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

4.2.3.2 Mathématiques

En mathématiques, les écarts de performances entre les filles et les garçons demeurent stables, aussi bien sur la période 2019-2026 qu'entre 2025 et 2026.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre filles et garçons, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « dénombrer des collections », l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 2,4 points en faveur des filles, contre 2,6 points en 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026 .
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 8 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CP, selon le sexe, en 2025 et 2026 (en %)

	Repères CP 2025				Repères CP 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Filles	Garçons			Filles	Garçons		
Manipuler des syllabes	83,3	79,3	4,0	12	83,0	79,3	3,7	12
Manipuler des phonèmes	84,8	81,3	3,5	10	84,8	81,5	3,2	9
Connaître le nom des lettres	71,8	65,9	5,9	14	71,1	65,3	5,7	13
Connaître le son des lettres	85,9	81,6	4,4	13	85,8	81,7	4,1	12
Comprendre des mots entendus	72,8	71,2	1,6	5	72,2	70,9	1,3	5
Comprendre des phrases entendues	87,1	80,9	6,2	22	87,0	80,8	6,2	22
Comprendre un texte entendu	87,1	83,7	3,3	12	86,8	83,6	3,2	12
Dénombrer des collections	86,5	83,9	2,6	9	86,4	84,0	2,4	8
Lire des nombres entiers	93,0	91,4	1,5	7	92,8	91,5	1,4	6
Écrire des nombres entiers	90,8	88,5	2,3	9	90,8	88,8	2,0	8
Comparer des nombres	80,2	81,1	-0,8	-7	80,7	81,4	-0,7	-7
Placer un nombre sur une ligne graduée	78,2	77,7	0,5	2	78,8	78,3	0,5	2

Lecture : en septembre 2026, pour la compétence « manipuler des syllabes », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre filles et garçons est de 3,7 points en faveur des filles. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 12/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 12 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CP français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 6,1 points pour la compétence « connaître le son des lettres » à 20,8 points pour « comprendre des mots entendus ».

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ varient de 10,9 points pour la compétence « connaître le son des lettres » à 31,6 points pour « comprendre des mots entendus ».

TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon les compétences évaluées en français en début de CP, selon le secteur, en septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Manipuler des syllabes	7,3	9,9	82,8	13,4	15,1	71,5	17,0	17,3	65,7	4,4	7,6	88,0
Manipuler des phonèmes	3,6	12,0	84,4	6,6	18,1	75,3	8,8	21,1	70,1	2,1	8,6	89,3
Connaître le nom des lettres	9,8	20,4	69,8	15,3	23,3	61,3	19,2	23,9	57,0	8,3	20,8	70,9
Connaître le son des lettres	4,9	10,6	84,5	7,9	13,7	78,4	10,7	15,8	73,6	2,9	7,8	89,3
Comprendre des mots entendus	5,8	19,4	74,8	13,5	32,4	54,0	19,4	37,3	43,3	3,0	13,5	83,5
Comprendre des phrases entendues	2,6	11,1	86,3	7,0	20,4	72,6	10,7	25,8	63,6	1,4	7,8	90,8
Comprendre un texte entendu	4,5	8,5	87,0	9,9	14,3	75,8	13,8	17,7	68,5	2,3	5,9	91,8

Lecture : en septembre 2026, 7,3 % des élèves évalués en début de CP et scolarisés dans une école publique ne relevant pas de l'éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « manipuler des syllabes ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

4.3.2 CP mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées. Cependant, en mathématiques, les écarts sont moins importants qu'en français.

Au sein du secteur public, c'est en résolution de problèmes que les écarts sont les plus marqués entre les performances des élèves de REP et ceux scolarisés hors EP (16,9 points). Pour les autres compétences, les écarts varient de 3,1 points pour « lire des nombres entiers » à 7,9 points pour « comparer des nombres ».

Les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en REP+. Ils sont compris entre 6,4 points pour « lire des nombres entiers » et 25,0 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CP, selon le secteur, en septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Dénombrer des collections	4,9	9,2	85,9	7,8	10,9	81,3	10,0	12,0	78,0	3,7	8,4	87,9
Lire des nombres entiers	2,5	4,9	92,6	4,4	6,2	89,5	6,5	7,3	86,2	1,5	3,8	94,6
Écrire des nombres entiers	2,8	6,7	90,5	4,8	8,3	86,9	6,9	10,0	83,2	1,9	6,3	91,8
Comparer des nombres	8,2	9,7	82,1	13,4	12,4	74,2	16,3	12,8	71,0	5,4	8,4	86,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	12,8	7,7	79,5	17,5	9,1	73,3	21,3	9,8	68,9	10,8	6,9	82,3
Résoudre des problèmes	14,5	26,1	59,4	25,5	32,0	42,5	31,8	33,7	34,4	9,6	23,5	66,9

Lecture : en septembre 2026, 4,9 % des élèves évalués en début de CP et scolarisés dans une école publique ne relevant pas de l'éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « dénombrer des collections ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le secteur d'enseignement

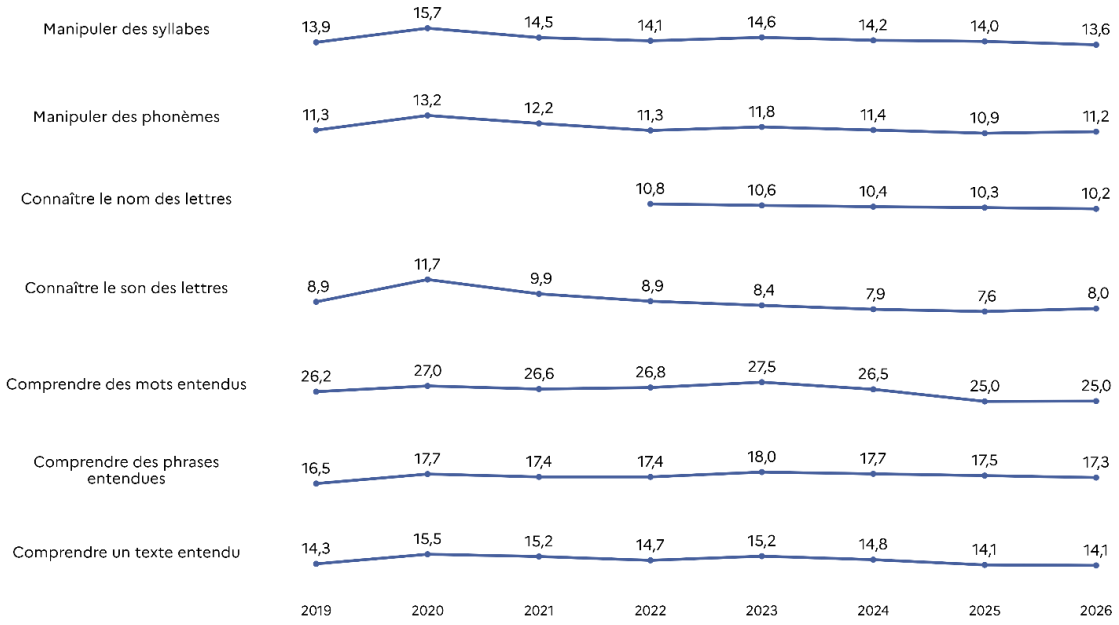
4.3.3.1 Français

Entre 2019 et 2026, les écarts de performances en français entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour toutes les compétences, à l'exception de « comprendre des mots entendus », pour laquelle l'écart diminue de 1,2 point.
Entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts diminuent pour deux des six compétences comparables et sont stables pour les quatre autres. Pour la compétence « comprendre des mots entendus », l'écart diminue pour les élèves scolarisés en REP+, ainsi que pour ceux en REP (respectivement -1,7 et -1,0 point). Pour la compétence « manipuler des syllabes », l'écart diminue pour les élèves scolarisés en REP+ (-1,2 point), tandis qu'il reste stable pour ceux en REP. Pour la compétence « connaître le son des lettres », l'écart diminue pour les élèves scolarisés en REP (-1,0 point), tandis qu'il reste stable pour ceux en REP+.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour toutes les compétences évaluées en français.

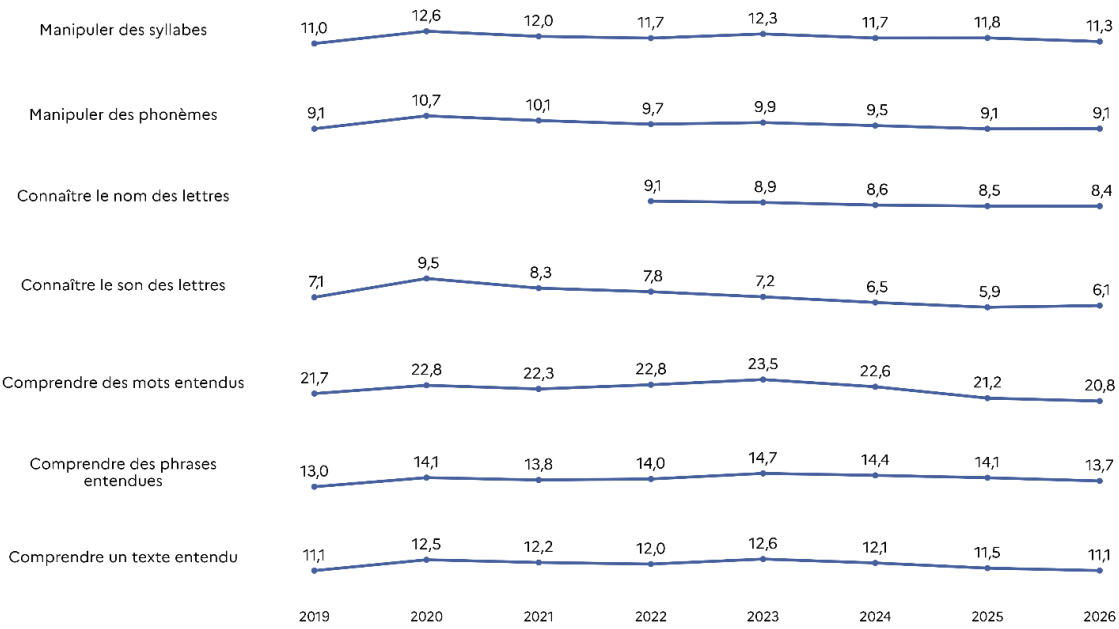
Entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts augmentent de 0,7 point pour les compétences « connaître le son des lettres » et « comprendre des mots entendus », et de 0,5 point pour « manipuler des phonèmes » alors qu'ils restent stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP. Par ailleurs, pour la compétence « manipuler des syllabes », l'écart diminue pour les élèves scolarisés en REP (-0,5 point), tandis qu'il reste stable pour ceux de REP+.

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



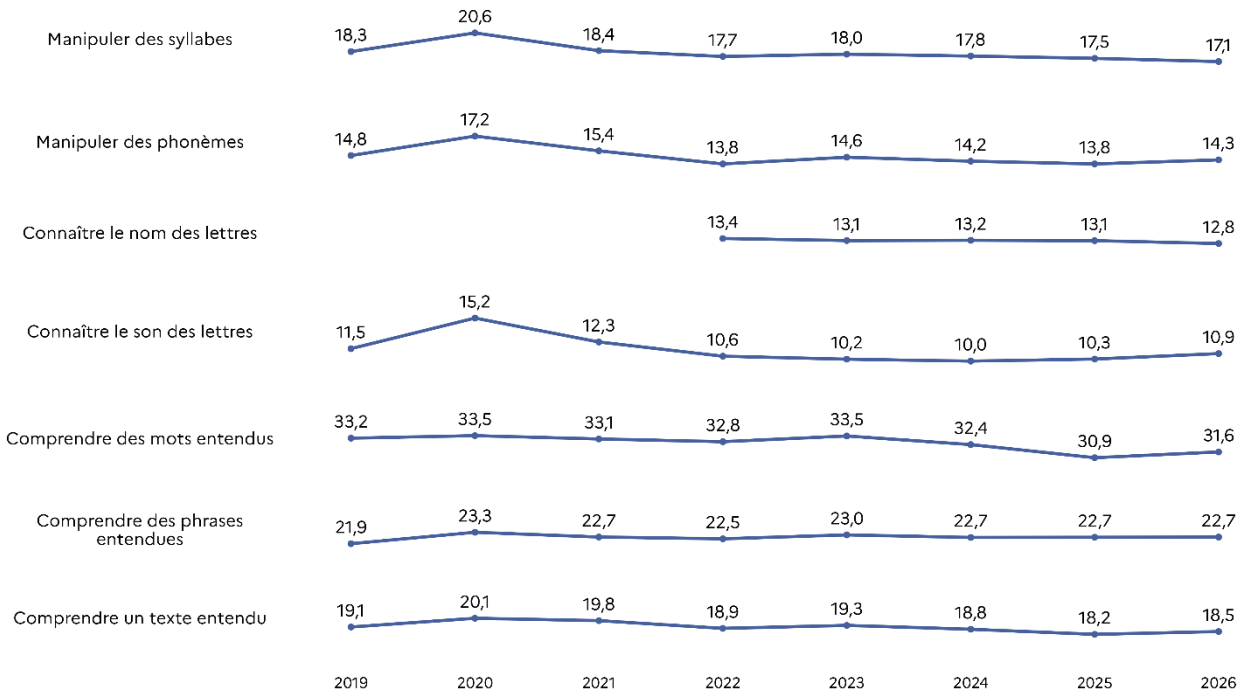
Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « manipuler des syllabes », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 13,6 points, contre 14,0 points en 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « manipuler des syllabes », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 11,3 points, contre 11,8 points en 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « manipuler des syllabes », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 17,1 points, contre 17,5 points en 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

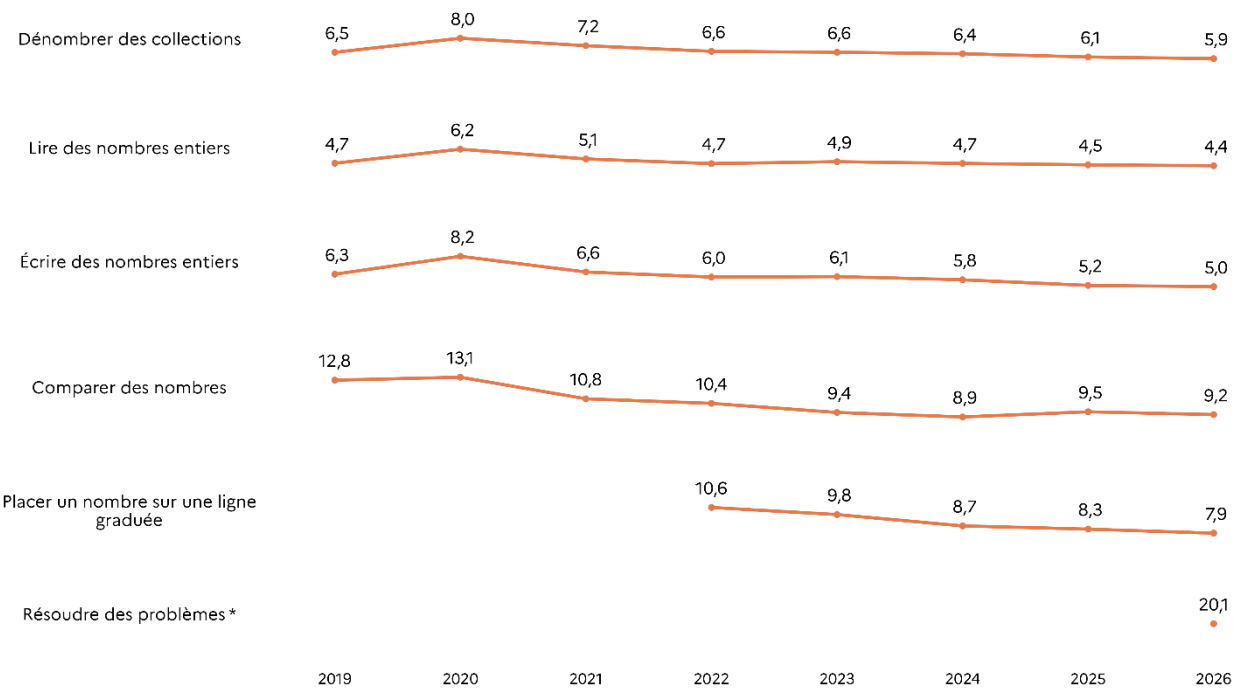
4.3.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2026, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables en mathématiques pour deux des quatre compétences comparables. Ils diminuent pour « comparer des nombres entiers » et « écrire des nombres entiers » (respectivement - 3,6 points et - 1,3 point). Ces réductions d'écart sont plus marquées entre les élèves scolarisés dans une école publique hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en REP+ (respectivement -4,8 points et -1,4 points) qu'entre les élèves hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP (respectivement -2,8 points et -1,2 point).

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances en mathématiques entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en éducation prioritaire sont stables pour toutes les compétences comparables. Les écarts entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ restent également stables.

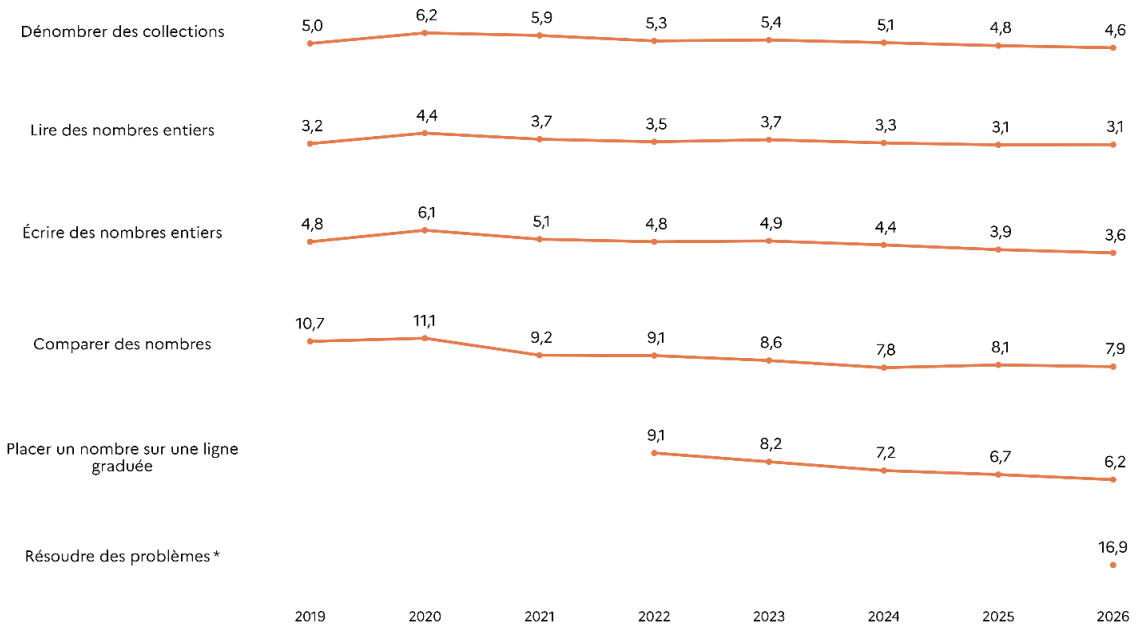
L'écart de performance diminue de 0,6 point pour la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée » entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP. Pour les autres compétences comparables, les écarts demeurent stables.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



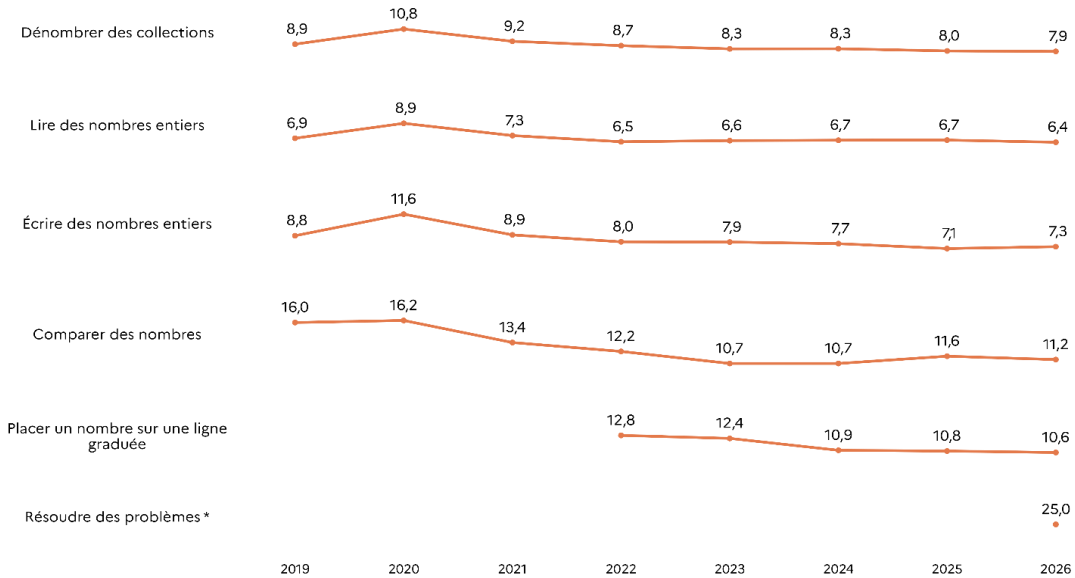
Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « dénombrer des collections », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 5,9 points, contre 6,1 points en 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « dénombrer des collections », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 4,6 points, contre 4,8 points en 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « dénombrer des collections », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 7,9 points, contre 8,0 points en 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CP 2025				Repères CP 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Manipuler des syllabes	83,0	68,9	14,0	46	82,8	69,2	13,6	45
Manipuler des phonèmes	84,3	73,3	10,9	38	84,4	73,3	11,2	39
Connaître le nom des lettres	70,5	60,1	10,3	26	69,8	59,6	10,2	26
Connaître le son des lettres	84,4	76,8	7,6	25	84,5	76,5	8,0	26
Comprendre des mots entendus	75,3	50,3	25,0	64	74,8	49,8	25,0	64
Comprendre des phrases entendues	86,4	68,8	17,5	54	86,3	69,0	17,3	53
Comprendre un texte entendu	87,1	73,0	14,1	51	87,0	72,9	14,1	51
Dénombrer des collections	85,9	79,8	6,1	20	85,9	80,0	5,9	20
Lire des nombres entiers	92,7	88,2	4,5	20	92,6	88,2	4,4	19
Écrire des nombres entiers	90,3	85,1	5,2	21	90,5	85,5	5,0	20
Comparer des nombres	81,8	72,3	9,5	24	82,1	72,9	9,2	24
Placer un nombre sur une ligne graduée	79,0	70,7	8,3	22	79,5	71,6	7,9	21

Lecture : en septembre 2026, pour la compétence « manipuler des syllabes », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en EP est de 13,6 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 45/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 45 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise .
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CP 2025				Repères CP 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Manipuler des syllabes	83,0	71,2	11,8	39	82,8	71,5	11,3	38
Manipuler des phonèmes	84,3	75,2	9,1	32	84,4	75,3	9,1	32
Connaître le nom des lettres	70,5	62,0	8,5	21	69,8	61,3	8,4	22
Connaître le son des lettres	84,4	78,5	5,9	20	84,5	78,4	6,1	20
Comprendre des mots entendus	75,3	54,1	21,2	55	74,8	54,0	20,8	54
Comprendre des phrases entendues	86,4	72,2	14,1	46	86,3	72,6	13,7	44
Comprendre un texte entendu	87,1	75,7	11,5	43	87,0	75,8	11,1	43
Dénombrer des collections	85,9	81,1	4,8	16	85,9	81,3	4,6	16
Lire des nombres entiers	92,7	89,6	3,1	14	92,6	89,5	3,1	14
Écrire des nombres entiers	90,3	86,3	3,9	16	90,5	86,9	3,6	15
Comparer des nombres	81,8	73,7	8,1	22	82,1	74,2	7,9	22
Placer un nombre sur une ligne graduée	79,0	72,3	6,7	18	79,5	73,3	6,2	17

Lecture : en septembre 2026, pour la compétence « manipuler des syllabes », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP est de 11,3 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 38/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 38 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise .
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CP 2025				Repères CP 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Manipuler des syllabes	83,0	65,5	17,5	58	82,8	65,7	17,1	57
Manipuler des phonèmes	84,3	70,4	13,8	48	84,4	70,1	14,3	50
Connaître le nom des lettres	70,5	57,3	13,1	35	69,8	57,0	12,8	34
Connaître le son des lettres	84,4	74,1	10,3	34	84,5	73,6	10,9	36
Comprendre des mots entendus	75,3	44,4	30,9	81	74,8	43,3	31,6	82
Comprendre des phrases entendues	86,4	63,7	22,7	73	86,3	63,6	22,7	73
Comprendre un texte entendu	87,1	69,0	18,2	65	87,0	68,5	18,5	65
Dénombrer des collections	85,9	77,9	8,0	28	85,9	78,0	7,9	27
Lire des nombres entiers	92,7	86,0	6,7	30	92,6	86,2	6,4	30
Écrire des nombres entiers	90,3	83,2	7,1	30	90,5	83,2	7,3	30
Comparer des nombres	81,8	70,2	11,6	27	82,1	71,0	11,2	27
Placer un nombre sur une ligne graduée	79,0	68,3	10,8	29	79,5	68,9	10,6	29

Lecture : en septembre 2026, pour la compétence « manipuler des syllabes », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ est de 17,1 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 57/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 57 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise .
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants de CP

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères* CP, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CP de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 5 octobre 2026, 2 444 enseignants de CP ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 280 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 47,6 % des enseignants participants). Trois quarts de ces enseignants répondants n'enseignent qu'à des élèves de CP (980 enseignants).

Les tableaux présentés ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 1 280 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 14 • Participation des enseignants au questionnaire

	2025	2026
Participation totale	**2 292**	**2 444**
Enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire	1 174	1280
Enseignants de classe de CP	889	980
Enseignants de classe de CP et d'une autre classe	285	300

Lecture : à la date du 5 octobre 2026, 2 444 enseignants de CP ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 280 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2026, 95,9 % des enseignants de CP indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 96,7 % déclarent avoir trouvé l'information explicite.

84,6 % des enseignants indiquent avoir eu connaissance des documents proposés sur Éduscol. Parmi eux, 94,0 %, estiment que ces documents correspondent à leurs attentes.

50,2 % des enseignants indiquent que l'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr leur a été utile dans leur communication avec les parents.

75,9 % des enseignants déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces enseignants, 88,8 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Cinq à six enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves sourds et malentendants et ceux pour les élèves non-voyants (respectivement 52,7 % et 59,0 %).

TABLEAU 15 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	97,4	95,9
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	97,2	96,7
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	89,3	84,6
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	90,4	94,0
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	59,8	50,2
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	75,5	75,9
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	87,9	88,8
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	60,6	59,0
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	54,9	52,7

Lecture : en 2026, 95,9 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.
Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CP propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves et les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats (respectivement 90,2 %, 74,2 % et 64,4%). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 40,8 % et 43,0 %).

TABLEAU 16 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « utile » ou « très utile »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	86,4	90,2
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	60,3	61,5
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	45,6	40,8
Le diaporama de présentation du dispositif	48,0	43,0
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	67,4	64,4
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	74,3	74,2
Le texte collectif EvalAide rédigé par le Conseil scientifique de l'Éducation nationale	56,3	54,8
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	63,7	63,5

Lecture : en 2026, 90,2 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

5.2.2 Logistique

En 2026, 83,1 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 83,9 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

85,3 % des enseignants disposent du matériel de projection pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe. Parmi ces enseignants, 69,3 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

30,7 % des enseignants déclarent avoir, dans leur classe, des élèves ayant besoin d'un cahier adapté pour la passation de ces évaluations. Parmi eux, 46,3 % indiquent que ces élèves ont pu accéder à un cahier adapté.

TABLEAU 17 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	84,5	83,1
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	84,8	83,9
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	84,6	85,3
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	70,8	69,3
Selon vous, dans votre classe, y-a-t-il des élèves qui ont besoin d'utiliser un cahier adapté pour la passation de ces évaluations ?	29,1	30,7
Ces élèves ont-ils pu avoir accès à ces cahiers adaptés pour la passation de ces évaluations ?	50,7	46,3

Lecture : en 2026, 83,1 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices de l'évaluation *Repères* CP 2026.

En 2026, la part des enseignants convaincus par la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CP en français est compris entre 79,0 % (« manipuler des phonèmes ») et 89,8 % (« connaître le son des lettres »). En mathématiques, elle est comprise entre 76,6 % (« comparer des nombres ») et 95,3 % (« lire des nombres entiers » et « écrire des nombres entiers »).

TABLEAU 18 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CP (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre des mots entendus	84,6	84,0
Comprendre des phrases entendues	90,5	89,5
Comprendre un texte entendu	89,9	89,3
Manipuler des phonèmes	83,7	79,0
Manipuler des syllabes	86,5	84,1
Connaître le son des lettres	92,4	89,8
Connaître le nom des lettres	92,0	89,3
Mathématiques	**Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »**	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Dénombrer des collections	96,0	94,9
Comparer des nombres	78,0	76,6
Lire des nombres entiers	95,8	95,3
Écrire des nombres entiers	96,2	95,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	80,7	82,5
Résoudre des problèmes*	80,3	81,0

Lecture : en 2026, 84,0 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre des mots entendus » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CP.
Note : * compétence dont le contenu a été modifié en 2026 pour assurer la cohérence avec les nouveaux programmes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2026, 97 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves.

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Partie « Français » du guide	97,4	96,8
Partie « Mathématiques » du guide	97,5	96,9

Lecture : en 2026, 96,8 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

En 2026, 70,6 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 78,5 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Séquences de français	68,5	70,6
Séquences de mathématiques	74,2	78,5

Lecture : en 2026, 70,6 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2026, 82,2 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. 81,1 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accès au portail en termes de connexion et 88,3 % déclarent aussi que les didacticiels sont efficients.

TABLEAU 21 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	88,6	82,2
Enseignants déclarant que l'accès au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	88,0	81,1
Efficience des didacticiels	91,7	88,3

Lecture : en 2026, 82,2 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

En 2026, 75,2 % des enseignants de CP se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 80,1 % des enseignants indiquent qu'ils ont passé moins de 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 22 • Nombre de connexions au portail et durée du temps de saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Entre 1 et 5 fois	75,7	75,2
Entre 6 et 10 fois	17,1	18,7
Plus de 10 fois	6,5	6,2
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	**Part d'enseignants**	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Moins de 10 minutes	20,6	21,7
Entre 11 et 20 minutes	54,8	58,4
Plus de 20 minutes	24,6	20,0

Lecture : en 2026, 75,2 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2026, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 76,3 % et 84,9 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 90,3 % des enseignants répondants.

TABLEAU 23 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	86,9	84,9
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	92,4	90,3
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	80,8	76,3
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	83,6	79,0
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	80,9	77,0

Lecture : en 2026, 84,9 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

13,8 % des enseignants de CP répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 86,7 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 24 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	18,3	13,8
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?	90,1	86,7

Lecture : en 2026, 13,8 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

5.2.7 Bilan

En 2026, 90,4 % des enseignants de CP estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 65,0 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés. 69,3 % des enseignants déclarent que cette évaluation leur a permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de leurs élèves dès le début de l'année. Enfin, 73,0 % des enseignants considèrent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

TABLEAU 25 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	77,0	73,0
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	64,1	65,0
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	92,0	90,4
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	72,6	69,3

Lecture : en 2026, 73,0 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

En 2026, la grande majorité des enseignants de CP interrogés indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, lors de réunions avec le réseau d'aide, dans le but d'organiser les APC ou en réunion de cycles (respectivement 86,1 %, 79,2 %, 73,2 % et 72,0 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre les enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (54,2 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (45,3 %).

TABLEAU 26 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	73,8	73,2
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	85,7	86,1
Les résultats sont utilisés lors de réunions avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	78,5	79,2
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	55,4	54,2
Les résultats sont utilisés en réunion de cycle.	72,0	72,0
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	69,2	67,5
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	45,4	45,3

Lecture : en 2026, 73,2 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite aux évaluations *Repères* de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 19 octobre 2026, 4 378 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 2 922 directeurs ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 66,7 % des directeurs participants).

Les résultats présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 2 922 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 86,9 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces directeurs, 91,8 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 67,4 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 58,5 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 27 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	95,5	91,4
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	85,5	86,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	91,6	91,8
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,1	67,4
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	60,1	58,5

Lecture : en 2026, 91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Concernant la logistique, 72,5 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 76,0 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

39,8 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 98,3 % des directeurs déclarent que les enseignants qui ont commandé des cahiers adaptés ont commandé des cahiers adaptés standards, 5,6 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 3,8 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	40,4	39,8
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,9	98,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,3	5,6
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,3	3,8
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	71,7	72,5
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	80,5	76,0

Lecture : en 2026, 39,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2026, 71,3 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. Sept à huit directeurs sur dix indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 79,5 % et 73,1 %). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (46,2 %). 6,2 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 84,7 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	92,2	71,3
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	88,6	79,5
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	80,1	73,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	51,0	46,2
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ?	6,7	6,2
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? *	92,0	84,7

Lecture : en 2026, 71,3 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Note : * directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2026, 98,5 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (50,8 % souvent, 38,2 % parfois et 9,4 % rarement).

TABLEAU 30 • Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	98,4	98,5

Lecture : en 2026, 98,5 % des directeurs d'école répondants indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

En 2026, 75,6 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,9 % dans le but d'organiser les APC et 69,4 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (26,4 %).

TABLEAU 31 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Organiser les APC (activités pédagogiques complémentaires)	71,5	71,9
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, …)	50,5	51,7
Favoriser le travail avec le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)	61,6	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	74,1	75,6
Élaborer les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)	57,1	57,7
Identifier des besoins spécifiques	71,0	69,4
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	34,9	31,5
Élaborer le projet d'école	56,9	59,6
Cibler une problématique en formation de proximité	17,7	26,4
Communiquer avec les parents sur une évaluation diagnostique partagée	62,7	59,2

Lecture : en 2026, 71,9 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 86,4 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 32 • Déclaration des directeurs d'école sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de l'école.	87,7	88,8
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de circonscription.	85,7	86,4

Lecture : en 2026, 88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

6.2.4 Bilan

61,3 % des directeurs d'école estiment que la passation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et 76,2 % des directeurs affirment que cette passation à tous les niveaux est intéressante.

TABLEAU 33 • Déclarations des directeurs d'école sur la passation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	68,8	61,3
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	79,4	76,2

Lecture : en 2026, 61,3 % des directeurs d'école répondants déclarent que la passation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Enfin, 91,6 % des directeurs d'école répondants déclarent que le remplacement de tous les problèmes des exercices de résolution de problèmes en CP leur paraît pertinent.

TABLEAU 34 • Déclarations des directeurs d'école sur l'évolution des contenus des évaluations *Repères CP* (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »
	Septembre 2026
Le remplacement de tous les problèmes des exercices de résolution de problèmes en CP vous paraît-il pertinent ?	91,6

Lecture : en 2026, 91,6 % des directeurs d'école répondants déclarent que le remplacement de tous les problèmes des exercices de résolution de problèmes en CP leur paraît pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 12 octobre 2025, 816 IEN ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 332 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 40,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 332 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2026, 95,7 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Éduscol) suffisamment tôt. D'une manière générale, 94,9 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Éduscol où se trouvent ces documents.

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	96,5	95,7
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...) ? *	96,7	94,9

Lecture : en 2026, 95,7 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

88,4 % des inspecteurs ayant répondu déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés. Le cahier adapté standard est le plus fréquemment commandé par les enseignants, suivi des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants, puis de ceux destinés aux élèves sourds et malentendants (respectivement 99,3 %, 35,2 % et 23,1 %).

73,4 % des inspecteurs répondants affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et 79,9 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance.

TABLEAU 36 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,3	88,4
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	100,0	99,3
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	35,7	35,2
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	23,1	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	70,6	73,4
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	55,4	79,9

Lecture : en 2026, 88,4 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2026, en français et en mathématiques, en début de CP, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 96,3 % à 99,3 % d'approbation) qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 99,0 % des IEN jugent pertinent l'exercice « comprendre un texte entendu ». En mathématiques, l'exercice « lire des nombres entiers » est jugé pertinent par 99,3 % des inspecteurs.

TABLEAU 37 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CP (en %)

Français	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre des mots entendus	91,8	96,6
Comprendre des phrases entendues	94,2	98,0
Comprendre un texte entendu	96,5	99,0
Manipuler des phonèmes	93,1	97,3
Manipuler des syllabes	86,9	97,4
Connaître le son des lettres	96,5	98,0
Connaître le nom des lettres	92,9	97,6
Mathématiques	**Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »**	
	Septembre 2025	**Septembre 2026**
Dénombrer des collections	96,3	99,0
Comparer des nombres	96,3	96,3
Lire des nombres entiers	97,5	99,3
Écrire des nombres entiers	95,1	98,6
Placer un nombre sur une ligne graduée	90,1	94,6
Résoudre des problèmes*	90,2	96,9

Lecture : en 2026, 96,6 % des IEN répondants indiquent que l'exercice « comprendre des mots entendus » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.
Note : * compétence dont le contenu a été modifié en 2026 pour assurer la cohérence avec les nouveaux programmes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices des *Repères* CP. Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserves sont « comprendre de mots entendus » et « manipuler des phonèmes » (respectivement 3,3 % et 2,7 %). En mathématiques, ce sont les exercices « placer un nombre sur une ligne graduée » et « comparer des nombres » qui recueillent le plus de réserves (respectivement 5,5 % et 3,8 %). La nature des tâches que l'élève doit réaliser et le moment de passation (début de CP) sont les réserves les plus courantes.

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français en début de CP et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CP ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord »	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des mots entendus EXERCICE 4	3,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre des phrases entendues EXERCICE 11	2,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre un texte entendu EXERCICES 1, 9 et 16	1,0	Moment de passation (début de CP) ; nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Manipuler des syllabes EXERCICES 3 et 10	2,6	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Manipuler des phonèmes EXERCICES 17 et 18	2,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Connaître le nom des lettres EXERCICE 2	2,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Connaître le son des lettres EXERCICE 15	2,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2026, 3,3 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre des mots entendus ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 39 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CP et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CP ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord »	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Dénombrer des collections EXERCICE 7	1,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire des nombres entiers EXERCICE 5	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CP) ; durée de réalisation de l'exercice ; formulation de la consigne
Écrire des nombres entiers EXERCICE 12	1,4	Moment de passation (début de CP)
Comparer des nombres EXERCICE 8	3,8	Moment de passation (début de CP) ; durée de réalisation de l'exercice
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICE 14	5,5	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 6 et 13	3,1	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2026, 1,0 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « dénombrer des collections ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

7.2.3 Portail et restitutions

En 2026, 73,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire.

TABLEAU 40 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	89,0	73,0

Lecture : en 2026, 73,0 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Neuf inspecteurs répondants sur dix déclarent trouver intéressant le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (91,6 %).

TABLEAU 41 • Proportion d'IEN qui trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution vous paraît-il intéressant ?	84,1	91,6

Lecture : en 2026, 91,6 % des IEN répondants trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel, les cahiers et guides en version PDF et le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (respectivement 42,2 %, 16,3 % et 12,3 %). Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats, ainsi que le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 42 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN*	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	26,2	16,3
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	**	0,9
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	9,5	1,8
Le diaporama de présentation du dispositif	3,6	3,0
Le guide des scores	17,9	8,7
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,6	0,9
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	3,6	0,9
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	11,9	6,0
EvalAide (CSEN)	3,6	2,4
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	14,3	4,5
Les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel***	***	42,2
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution***	***	12,3

Lecture : en 2026, 16,3 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** « les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF » ne figurent pas parmi les ressources utilisées le plus souvent en 2025 ; *** ressources ajoutées au questionnaire IEN en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 qu'elles sont les plus utilisées (93,4 %).

TABLEAU 43 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cycle 1 - cycle 2	85,8	93,4
Cycle 2 - cycle 3	88,3	92,5
Cycles 1 - 2 - 3	82,7	88,6
Liaison école/collège	85,5	92,0

Source : en 2026, 93,4 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

En 2026, 96,2 % des IEN répondants ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations. Parmi eux, 97,7 % déclarent avoir consulté la restitution synthétique des résultats de leur circonscription sur Archipel, et 99,0 % d'entre eux la jugent intéressante.

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	89,3	96,2
Si oui, consultez-vous la restitution synthétique des résultats de votre circonscription sur Archipel ?*	*	97,7
Si oui, la trouvez-vous intéressante ?*	*	99,0

Lecture : en 2025, 96,2 % des IEN répondants se rendent sur Archipel pour consulter les résultats aux évaluations.
Note : * question ajoutée en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

7.2.5 Bilan

En 2026, 96,1 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations *Repères* sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 98,8 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 95,7 et 96,9 %). Enfin, 78,8 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement.

TABLEAU 45 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	93,5	96,1
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	96,7	98,8
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	79,1	78,8
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	93,7	95,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	97,6	96,9

Lecture : en 2026, 96,1 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

En 2026, les compétences pour lesquelles les inspecteurs indiquent avoir observé des changements dans les pratiques enseignantes sont la « phonologie », la « compréhension orale » et la « reconnaissance de lettres » (respectivement 12,1 %, 11,1 % et 11,1 %).

TABLEAU 46 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN*
Compréhension orale (comprendre des mots, des phrases, des textes lus par l'enseignant(e))	11,1
Phonologie (manipuler des syllabes, des phonèmes)	12,1
Reconnaissance de lettres (connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent / reconnaître les différentes écritures d'une lettre)	11,1
Résolution de problèmes	5,1
Ligne graduée	5,4
Dénombrement	**
Comparaison de nombres	**
Reconnaissance et écriture des nombres	**

Lecture : en 2026, 12,1 % des IEN répondants indiquent que « phonologie (manipuler des syllabes, des phonèmes) » est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** ce champ ne figure pas parmi ceux pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP

Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, 2025, "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2024-2025 : augmentation des résultats dans les quatre compétences de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 25-32, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-25-32

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en français", *Note d'Information*, n° 26-18, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-18

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., DEPP-B5, 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en mathématiques", *Note d'Information*, n° 26-19, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-19

Le Breton S., Mellet C., Bourgeois C., Cannes F., Conceicao P., Desclaux J., Eteve Y., Evrard L., Gallon D., Gill-Sotty C., Giraudeau-Barthet H., Korchia L., Laskowski C., Loi M., Magnino L., Maitay V., Mas S., Mathieu M., Robaut M., Rojas Rubio L., Vezon, Persem E., "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2025-2026 : amélioration des résultats des élèves dans les quatre compétences comparables de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 26-32, DEPP, https://doi.org/10.48464/ni-26-32.

↘ ANNEXE I

L'objectif de ce tableau est d'illustrer l'incidence de l'absence de l'académie de Toulouse sur les résultats nationaux de 2026 présentés dans ce rapport.

En 2025, les résultats calculés sur le champ complet sont presque toujours supérieurs à ceux obtenus après exclusion de l'académie de Toulouse, aussi bien en français qu'en mathématiques. Dans la plupart des cas, les écarts observés sont inférieurs ou égaux à 0,2 point de pourcentage, selon la compétence considérée.

Cette comparaison suggère que l'absence de l'académie de Toulouse pourrait entraîner une légère sous-estimation des résultats nationaux de 2026 ne dépassant pas 0,2 point de pourcentage, selon la compétence considérée.

Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants pour les compétences comparables en début de CP, en 2025 (avec et sans l'académie de Toulouse) et en 2026

	Champ complet (données publiées)			Champ sans l'académie de Toulouse		
Compétences	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de pourcentage)	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de pourcentage)
Manipuler des syllabes	81.2	81.1	-0.1	81.1	81.1	0.0
Manipuler des phonèmes	83.0	83.1	0.1	82.9	83.1	0.2
Connaître le nom des lettres	68.7	68.1	-0.6	68.6	68.1	-0.5
Connaître le son des lettres	83.7	83.7	0.0	83.6	83.7	0.1
Comprendre des mots entendus	72.0	71.5	-0.5	71.7	71.5	-0.2
Comprendre des phrases entendues	83.9	83.8	-0.1	83.8	83.8	0.0
Comprendre un texte entendu	85.3	85.1	-0.2	85.2	85.1	-0.1
Dénombrer des collections	85.1	85.1	0.0	85.1	85.1	0.0
Lire des nombres entiers	92.2	92.1	-0.1	92.1	92.1	0.0
Écrire des nombres entiers	89.6	89.8	0.2	89.5	89.8	0.3
Comparer des nombres	80.6	81.0	0.4	80.5	81.0	0.5
Placer un nombre sur une ligne graduée	77.9	78.5	0.6	77.8	78.4	0.6

Lecture : en septembre 2026, 81,1 % des élèves de CP ont une maîtrise satisfaisante de la compétence « manipuler des syllabes », soit 0,1 point de moins que l'ensemble des élèves de CP participants en septembre 2025. En septembre 2026, dans le champ sans l'académie de Toulouse, la proportion d'élèves de CP ayant une maîtrise satisfaisante de la compétence « manipuler des syllabes » est la même qu'en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 5,1 % en 2026 (champ complet) ; en raison des arrondis, les évolutions 2025-2026 peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CP.

↘ ANNEXE II

Tableau de correspondance des libellés des compétences entre 2025 et 2026

Discipline	Libellé 2025 et années antérieures	Libellé 2026
Français	Manipuler des syllabes	Manipuler des syllabes
Français	Manipuler des phonèmes	Manipuler des phonèmes
Français	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	Connaître le nom des lettres
Français	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Connaître le son des lettres
Français	Comprendre des mots à l'oral	Comprendre des mots entendus
Français	Comprendre des phrases à l'oral	Comprendre des phrases entendues
Français	Comprendre des textes à l'oral	Comprendre un texte entendu
Mathématiques	Lire des nombres entiers	Lire des nombres entiers
Mathématiques	Écrire des nombres entiers	Écrire des nombres entiers
Mathématiques	Comparer des nombres	Comparer des nombres
Mathématiques	Placer un nombre sur une ligne graduée	Placer un nombre sur une ligne graduée
Mathématiques	Résoudre des problèmes	Résoudre des problèmes*
Mathématiques	Reproduire un assemblage**	-

Lecture : la compétence « comprendre des phrases lues » en 2026 correspond à la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » en 2025.
Note : *compétence modifiée en 2026 ; **compétence supprimée en 2026.

Retrouvez les travaux de la DEPP sur

education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)